

Communiqué de presse – Information réglementée

PUBLICATION RELATIVE À UNE NOTIFICATION DE TRANSPARENCE

(article 14, alinéa 1^{er} de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes)

La Hulpe, le 27 septembre 2016

ATENOR a reçu une notification de transparence le 23 septembre 2016, dont il résulte que la société TRIS NV a vendu toutes ses actions ATENOR à 3D NV. Par conséquent, 3D NV prendra la place de TRIS NV dans la liste des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord portant sur l'exercice de leurs droits de vote en vue de mener une politique commune durable.

TRIS NV et 3D NV font toutefois partie de la même chaîne de contrôle.

La notification est consultable ci-après ou dans la section Gouvernance d'Entreprise / Infos réglementées - Transparence du site www.atenor.be.

ATENOR est une société de promotion immobilière cotée sur le marché d'Euronext Brussels. Sa mission vise à apporter, par son approche urbanistique et architecturale, des réponses adéquates aux nouvelles exigences qu'impose l'évolution de la vie urbaine et professionnelle. Dans ce cadre, ATENOR investit dans des projets immobiliers d'envergure répondant à des critères stricts en termes de localisation, d'efficacité économique et de respect de l'environnement.

Reuters: ATE0.BR - Bloomberg: ATEB BB

Pour toute information, veuillez contacter Stéphane Sonneville s.a., Chief Executive Officer
ATENOR – Avenue Reine Astrid 92 à B-1310 La Hulpe
☎ +32-2-387.22.99 - 📠 +32-2-387.23.16 - e-mail : info@atenor.be - www.atenor.be



FORMULAIRE TR-1 BE

PART I

1) Statut de la notification

En projet **DEFINIE**

2) Emetteur

Nom **ATENOR**
Numéro d'identification **0403-209-303**

3) Motif de la notification

Conclusion ou modification d'un accord d'action de concert

4) Notification par

Des personnes agissant de concert qui ont conclu un accord portant sur l'exercice de leurs droits de vote, en vue de mener une politique commune durable

5) Personne(s) tenue(s) à notification

Nom (& forme juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)
Alva SA	Avenue de la Chenaie 175, B-1180 Bruxelles
Phillippe Vastapane	Rue Spierzeft 5, L-8063 Bertrange
Patricia Vastapane	Bâtiment le National - Rue Chetzeron 1 - CH 3963 Crans-Montana
Tris NV	Rijvisschesstraat 118, B-9052 Zwijnaarde
3D NV	Rijvisschesstraat 118, B-9052 Zwijnaarde
Iberanfra (STAK)	Hoogoorddreef 15, 1101 BA Amsterdam
Sofinim SA	Avenue Blisschofsheim 11, B-1000 Bruxelles
Hel Torentje (STAK)	Westblaak 89, NL-3012 KG Rotterdam
Stéphan Sonnevile SA	Rue de Mont Lassy 62B, B-1380 Lasne
Stéphan Sonnevile	Rue de Mont Lassy 62B, B-1380 Lasne
Luxempart SA	Rue Léon Laval 12, L-3372 Leudelange

6) Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)

Nom (& forme juridique pour les personnes morales)	Adresse (pour les personnes morales)

Veuillez compléter "part II" pour les coordonnées des personnes visées aux points 5 et 6

Cliquez

7) Date de dépassement de seuil

22-09-16 (DD/MM/YYYY)

8) Seuil franchi (en %)

10

Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées au point 10

9) Dénominateur

5.631.076

Veuillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails

10) Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
		# droits de vote		% de droits de vote	
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
Détenteurs de droits de vote					
Philippe Vastapane	0	0		0,00%	
Patricia Vastapane	0	0		0,00%	
Alva SA	504.880	504.880		8,97%	
Sous total	504.880	504.880		8,97%	
STAK Iberanfra	0	0		0,00%	
3D NV	0	604.880		10,74%	
Tris NV	604.880	0		0,00%	
Sous total	604.880	604.880		10,74%	
STAK Het Torentje	0	0		0,00%	
Sofinim SA	592.880	592.880		10,53%	
Sous total	592.880	592.880		10,53%	
Stéphan Sonnevile	0	0		0,00%	
Stéphan Sonnevile SA	150.500	150.500		2,67%	
Sous total	150.500	150.500		2,67%	
Luxempart SA	505.000	505.000		8,97%	
TOTAL		2358140	0	41,88%	0,00%

Commencer d'abord par les "groupes" de détenteurs. Ajouter les sous-totaux puis terminer par les détenteurs seuls. Les totaux, les "sous-totaux" et les % seront mis à jour après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

B) Instruments financiers assimilés	Après la transaction				
	Type d'instrument financier	Date d'échéance	Date ou délai d'exercice ou de conversion	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument	% de droits de vote
TOTAL		(par rapport à toutes les dates d'échéance)		0	0,00%

Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

TOTAL (Droits de vote & Instruments financiers assimilés)	# de droits de vote	% de droits de vote
	2.358.140	41,88%

CALCULER

11) Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

Vous devez décrire ici ou joindre le schéma en annexe à votre envoi

Alva SA est contrôlée par Les Viviers SA, une société de droit luxembourgeois. Les Viviers SA est contrôlée par :
 o Monsieur Philippe Vastapane
 o Madame Patricia Vastapane

Tris NV est contrôlée par 3D NV.
 3D NV est contrôlée par « stichting administratiekantoor » Iberanfra.
 « stichting administratiekantoor » Iberanfra n'est pas une entité contrôlée.

Sofinim NV est contrôlée par Ackermans & Van Haaren NV, une société de droit belge.
 Ackermans & Van Haaren NV est contrôlée par Scaldis Invest NV, une société de droit belge.
 Scaldis Invest NV est contrôlée par Bellimas NV, une société de droit belge.
 Bellimas NV est contrôlée par Celfloor S.A., une société de droit luxembourgeois.
 Celfloor S.A. est contrôlée par Apodia International Holding B.V., une société constituée sous le droit néerlandais.
 Apodia International Holding B.V. est contrôlée par Palamount N.V., une société constituée sous le droit des Antilles néerlandaises.
 Palamount N.V. est contrôlée par Het Torentje, une « stichting administratiekantoor », constituée sous le droit néerlandais.
 STAK Het Torentje n'est pas une entité contrôlée.

Stéphan SONNEVILLE SA est contrôlée par Stéphan Sonnevile.

Luxempart SA : aucune entité ou personne physique ne détient le contrôle ultime de Luxempart SA. Toutefois, Luxempart SA a un actionnaire de référence qui est Foyer Finance SA, une société de droit luxembourgeois.

12) En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

Détenteur cessera de détenir/détiendra à nouveau 0 droits de vote à partir du

+

13) Information supplémentaire

A) Obligations convertibles et droits à la souscription de titres conférant le droit de vote non encore émis détenus					
Détenteur	Type d'instrument financier	Date d'échéance (DD/MM/YYYY)	Date ou délai d'exercice ou de conversion	Nombre	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice ou de conversion de l'instrument

B) Actions sans droit de vote	
Détenteur	Nombre

C) Remarques

TRIS NV détenait également 90,763 actions qui ne faisaient pas partie de l'action de concert. Ces actions ont également été transférées à 3D NV à la même occasion.

Fait à

Le (DD/MM/YYYY)

Nom & qualité

Signature

